

Fiche de poste

Fonctions : Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre

Métier ou emploi type* : Préparateur de laboratoire de l'Education nationale (A5A42)

* REME, REFERENS, BIBLIOFIL

Fiche descriptive du poste

Catégorie : C

BAP : A – Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement

Corps : Adjoint Technique de Recherche et Formation

Nature du concours : externe

Affectation

Administrative : Académie de NANTES

Géographique : ANGERS (49)

Missions

Le préparateur en sciences de la vie et de la terre réalise des manipulations simples selon un protocole préétabli. Il concourt à l'accomplissement des missions d'enseignement de l'établissement où il exerce.

Activités principales :

- Préparer le matériel d'expérience de travaux pratiques et de cours dans les domaines de la biologie animale et végétale, la géologie, la planétologie
- Installer et débarrasser les salles d'enseignement scientifique en veillant à la mise en sécurité des postes de travail
- Assurer l'entretien courant du matériel scientifique et d'expérimentation
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Tenir un cahier de communication interne
- Utiliser les appareils scientifiques spécifiques aux enseignements
- Gérer les stocks de consommables
- Procéder à la gestion des déchets en respectant les règles d'hygiène et de sécurité

Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire...) : RIFSEEP – IFSE Groupe 2

Encadrement : NON

Nb agents encadrés par catégorie : ... A - ... B - ... C

Conduite de projet : NON

Compétences*
Connaissances, savoirs : - Connaissances en sciences de la vie, de la terre et de l'univers (notion de base) - Physique et Chimie (notion de base) - Mathématiques (notion de base) - Informatique et acquisition de données expérimentales (notion de base) - Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité (notion de base)
Savoir-faire : - Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité (notion) - Utiliser les appareils de mesure courants - Travailler en équipe
Savoir être : - Savoir être à l'écoute des utilisateurs, avoir un bon sens des relations humaines, savoir hiérarchiser les priorités - Savoir travailler en équipe - Transmission des connaissances - Capacité d'organisation, autonomie, rigueur, fiabilité - Curiosité intellectuelle

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)